



AVIS PUBLIC

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE

Une demande de dérogation mineure sera entendue à la séance régulière du Conseil municipal qui aura lieu le 6 juillet 2026, à 19h00, au Centre Lac-Brome, 270, rue Victoria à Lac-Brome.

Toute personne intéressée par cette demande est invitée à assister à cette séance et y présenter ses observations. La personne peut aussi soumettre ses commentaires ou observations au greffier, Me Owen Falquero, par écrit ou par courriel à greffe@lacbrome.ca, au plus tard à 12h, le 6 juillet 2026.

Dérogation mineure no. 671

8, rue Rock Hill, lot 4 265 849, zone URA-10-L16, District de Knowlton-Lakeside.

Nature et effets de la demande :

Demande visant la construction d'un garage à une distance de 9,5 mètres de la limite de propriété avec la rue Rock Hill.

L'article 31 et l'annexe VII du règlement de zonage no 596 stipule qu'un garage détaché doit respecter une marge de recul de 10,5 mètres avec la limite de propriété du chemin public.

Donné à Lac-Brome
Ce 19 juin 2026

Owen Falquero, B.A., LL.B., J.D.

Avocat Greffier